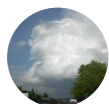


La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



## METEO

Il est tombé de 0 à 55 mm cette semaine sur la Haute-Saône, entraînant par secteurs de forts ravinements sur des parcelles fraîchement travaillées.

Des orages sont annoncés pour cette semaine avec parfois de forts cumuls.

### [Sencrop à l'essai](#)



### [Pluie et températures](#)



### [Prévisions saisonnières](#)





## Stades et état des cultures

Les colzas semés avant le 20 août et levés poussent vite, ils ont 2 à 4 feuilles. Ces colzas seront suffisamment développés pour résister au vol de grosses altises qui débutera vers la mi-septembre.

Les derniers semis lèvent plus ou moins rapidement.

Des ressemis ont été effectués dans les parcelles motteuses (grains germés et séchés) et limons battants (croule de battance).

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore semé, les semis peuvent être réalisés jusqu'au 10/09 à condition que le vol de grosses altises reste modeste. Si semis tardifs, inutile d'associer des plantes compagnes avec le colza.

*Colza semé le 16/08 associé sarrasin, fenu, lin, féverole  
+ legu pérennes*



*Digestat sur colza*



*Colza semé le 26/08 en cours de levée*





## DESHERBAGE

*Repousses de blé*



*Repousses d'orge tallées*



*Repousses d'orge de printemps désherbées*



Pour l'instant les adventices dicotylédones sont plutôt rares dans les parcelles non désherbées. Ce sont les repousses de céréales et ray grass qui sont le plus fréquemment observées. Les vulpins lèveront dans quelques jours.

## Conseil



**Etant donné les conditions de sécheresse, ne pas désherber les parcelles non complètement levées aujourd'hui !  
Le désherbage des repousses de céréales est urgent.**

**Sur les parcelles non désherbées et levées, il semble également opportun de positionner les herbicides racinaires anti-dicot avant d'éventuelles pluies.**

**Eviter les mélanges anti graminées foliaire + huile + herbicides racinaires !**

**Sur graminées jeunes de 1 à 3 feuilles, voir ci-dessous quelques exemples de produits et doses :**

**Anti-graminées homologués et doses efficaces - Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté**

Spécialités commerciales	Composition	Réglementation			Doses recommandées, périodes et conditions d'utilisation				Adjuvants possibles			
		DAR (j)	DRE (h)	ZNT eau (m)	Repousses de céréales, vulpin, brome		Ray-grass	Chiendent, Avoine à chapelet	Prix au l ou kg			
					Avant tallage 1-4 feuilles	Tallage à moisson			Phrases de risques limitant les mélanges			
<b>Anti-graminées foliaires - FOPs</b>												
AGIL AMBITION, CLAXON  DH annuelles : 1,2 l/ha DH vivaces : 2 l/ha	Propaquizafop 100 g/l  EC	90	24	5	0,4 l	0,5 l	0,8 l	2 l	Huile	Mouillant	Sei	
1 application max par an. Préférer une huile végétale à 1 %										30 €/l		
FLEET DESIRADE BLADE OSEA  DH annuelles : 1,5 l/ha DH vivaces : 3 l/ha	Fluazifop-p-butyl 125 g/l  EC	90	48	5	0,6 l	0,8 l	1 l	1,5 l	Huile	Mouillant	Sei	
Ne pas appliquer de Fluazifop-p l'année suivante. 1 application / campagne. Délai de 8 à 15 jours avec l'application d'un anti-dicotylédones (mélange déconseillé). Préférer une huile végétale à 1 % Intérêt sur érodium.										30 €/l		 CN
H361d												
FUSILADE MAX FUSILADE GOLD FUSILADE PRO  DH annuelles : 1,5 l/ha DH vivaces : 3 l/ha	Fluazifop-p-butyl 125 g/l  SC	90	48	5	0,6 l	0,8 l	1 l	1,5 l	Huile	Mouillant	Sei	
Ne pas appliquer de Fluazifop-p l'année suivante Délai de 8 à 15 jours avec l'application d'un anti-dicotylédones (mélange déconseillé). Préférer une huile végétale à 1 % Intérêt sur érodium.										29 €/l		 CN
H361d												
LEOPARD 120 GORDINI LEOSHA  DH : 1,25 l/ha	Quizalofop-P-éthyl 120 g/l  EC	BBCH9	48	5	0,3 l	0,35 l	0,6 l	1,25 l	Huile	Mouillant	Sei	
Pas de pluie dans l'heure suivant l'application. Préférer une huile végétale à 1 %										55 €/l		
PILOT ETAMINE, TARGA SUPER  DH annuelles : 1,2 l/ha DH vivaces : 3 l/ha	Quizalofop-P-éthyl 50 g/l  SC	90	48	5	0,6 à 0,7 l	0,8 l	1,2 l	3 l	Huile	Mouillant	Sei	
Pas de pluie dans l'heure suivant l'application. Préférer une huile végétale à 1 %										22 €/l		
TARGA MAX DAMIER  DH : 1,5 l/ha	Quizalofop-P-éthyl 100 g/l  EC	BBCH 60	24	5	0,35 l	0,4 l	0,75 l	1,5 l	Huile	Mouillant	Sei	
Efficacité ralentie en conditions peu poussantes. Délai à la pluie : 6 h. Intervenir sur des adventices peu développées. Préférer une huile végétale à 1 %										45 €/l		
<b>Anti-graminées foliaires - DIMES</b>												
CENTURION 240 EC  SELECT  DH : 0,5 l/ha	Cléthodime* 240 g/l  EC	BBCH 32	48	5	0,4 l	0,5 l	0,5 l	-	Huile	Mouillant	Sei	
1 seule application tous les 2 ans. <b>Risque de phytotoxicité pour les applications de sortie hiver/printemps.</b> Délai d'au moins 5 jours avec les autres interventions. Préférer une huile végétale à 1 %										50 €/l		
NOROIT FOLY R, CENTURION R  DH : 1 l/ha	Cléthodime* 120 g/l  EC	BBCH32	6	5	0,7 l + H	0,8-1 l	1 l	-	Huile	Mouillant	Sei	
1 seule application tous les 2 ans. <b>Risque de phytotoxicité pour les applications de sortie hiver/printemps.</b> Déjà adjuvanté, pas besoin d'huile à dose pleine.										27 €/l		
OGIVE VXT VEXTADIM 240 EC SHARP VXT  DH : 0,5 l/ha	Cléthodime* 240 g/l  EC	BBCH32	48	5	0,4 l	0,5 l	0,5 l	-	Huile	Mouillant	Sei	
1 seule application tous les 2 ans. <b>Risque de phytotoxicité pour les applications de sortie hiver/printemps.</b> Délai d'au moins 5 jours avec les autres interventions. Préférer une huile végétale à 1 %										50 €/l		
STRATOS ULTRA + DASH HC DEVIN  DH annuelles : 2 l/ha DH vivaces : 4 l/ha	Cycloxydime 100 g/l  EC	BBCH 32	48	5	1 l + 1 l	1,2 l + 1,2 l	0,9 l + 0,9 l	2 l + 2 l	Huile	Mouillant	Sei	
1 application de cycloxydime tous les trois ans. Adjuvanté avec DASH HC. Photosensible, privilégier les traitements le soir.										32 €/l		 CN
H361d												
<b>Anti-graminées foliaires - FOPs + DIMES</b>												
VESUVE MAX COHORTE MAX  DH : 0,8 l/ha	Quizalofop-P-éthyl 70 g/l + Cléthodime* 140 g/l  EC	BBCH32	48	5	0,35 l	0,5 l	0,5 l	0,8 l	Huile	Mouillant	Sei	
1 seule application tous les 2 ans. <b>Risque de phytotoxicité pour les applications de sortie hiver/printemps.</b> Préférer une huile végétale à 1 %										46 €/l		



**Les doses ci-dessus sont les doses minimales à appliquer sur les repousses de repousses et graminées, l'objectif étant de limiter les coûts de désherbage. Sur les zones de captage, ces produits sont à privilégier. Vous pourrez ensuite terminer le désherbage au propyzamide (Kerb).**

**Réserver les produits à base de Clethodim pour les situations de ray-grass résistants. Un mélange de produits à base de clethodime et KERB peut avoir tout son intérêt sur des fortes infestations de ray-grass peu développés. A prévoir courant septembre - octobre avant une pluie significative.**



# Caractéristiques des herbicides anti-dicot utilisables en postlevée :

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



Spécialités commerciales	Composition Formulation	Réglementation			Stades d'application et conditions d'utilisation										Adjuvants possibles		
		DAR (j)	DRE (h)	ZNT eau (m)	Pré-levée	Poussant	Colyèdrons	1F	2F	3F	4F	7F	8F	Phrases de risque limitant les mélanges			
<b>ALABAMA</b> KATAMARAN 3D	Diméthénamide-p 200 g/l + Métaazachlore 200 g/l + Quinmérac 100 g/l	BBCH16	48	5	1 tous les 3 ans. Toutes préparations contenant du diméthénamide-P, métaazachlore ou quinmérac confondues. Ne pas dépasser 750 g/ha de métaazachlore sur une période de 4 ans ou 500 g/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Ne pas appliquer sur une parcelle comportant une bétairie référencée. DVP : 5 m pour les applications de post levée. Interdit sur sols artificiellement drainés avec plus de 45 % d'argile.										Conseillé avec Silwet L77 0,02 à 0,1 %. 35 €/l		
<b>ANITOP</b> NOVALL STAR	Diméthénamide-p 100 g/l + Métaazachlore 300 g/l + Quinmérac 100 g/l	BBCH16	48	5	1 tous les 3 ans. Toutes préparations contenant du diméthénamide-P, métaazachlore ou quinmérac confondues. Ne pas dépasser 750 g/ha de métaazachlore sur une période de 4 ans ou 500 g/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Ne pas appliquer sur une parcelle comportant une bétairie référencée. DVP : 5 m. Interdit sur sols artificiellement drainés avec plus de 45 % d'argile. Fractionnement possible en deux applications en prélevée et post-levée.										35 €/l		
<b>ATIC AQUA</b>	Pendiméthaline 456 g/l	BBCH 20	48	20	Applicable à 1 l/ha à 2 F du colza et 2 l/ha à partir de 6-8 F. Utilisable jusqu'au stade rosette. Intervenir sur des adventices au stade jeune. Homologué uniquement contre coquelicot. Moyen sur pensées des champs. 1 intervention par an. DVP : 20 m.										15 €/l		
<b>BANDONEON</b>	Métaazachlore 400 g/l + Quinmérac 100 g/l	BBCH11	48	5	1 tous les 3 ans. Toutes préparations contenant du métaazachlore ou quinmérac confondues. Ne pas dépasser 750 g/ha de métaazachlore sur une période de 4 ans ou 500 g/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Ne pas appliquer sur une parcelle comportant une bétairie référencée. DVP : 5 m. Interdit sur sols artificiellement drainés avec plus de 45 % d'argile.										34 €/l		
<b>BUTISAN S</b> SULTAN, RAPSAN 500 SC, BALLET	Métaazachlore 500 g/l	BBCH 18	48	5	Ne pas dépasser le stade 2 F des adventices en application de post levée. Ne pas dépasser 750 g/ha de métaazachlore sur une période de 4 ans ou 500 g/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Ne pas appliquer sur une parcelle comportant une bétairie référencée. Interdit en post émergence sur sols artificiellement drainés avec plus de 45 % d'argile.										22 €/l		
<b>CALLISTO</b>	Mésotrione 100 g/l	BBCH19	48	5	Intervenir dès 6 F sur un colza bien implanté, endurci par le froid et avant la reprise de végétation. Le gel améliore son efficacité. Effet de la luminosité sur la rapidité d'action. Délai à la pluie : 1 h. 2 applications maximum tous les 2 ans : 0,15 l puis ré-intervention 2 à 3 semaines plus tard à nouveau avec 0,15 l. Attention aux mélanges : sélectivité moindre. Privilégier les interventions sur des plantes jeunes. (Effet bleuét à confirmer).										30 €/l		

<b>CENT 7</b>	Isoxaben 125 g/l	BBCH 20	6	5	Application à partir de 6 feuilles et avant la reprise de végétation. Possible dès 4 F à 0,3 l/ha sur un colza en bon état végétatif et endurci par le froid. Privilégier les applications sur sols frais. Traiter sur un feuillage sec. Ne pas appliquer sur sols très humides (risque de pourrissement des pieds si colza poussant). Interdit sur sols artificiellement drainés avec plus de 45 % d'argile. Fractionnement possible à 2-3 semaines d'intervalle. Mélange non recommandé. Ne pas dépasser 0,2 l en mélange avec du CALLISTO à 0,15 l.										35 €/l		
<b>LONTREL SG</b>	Clopyralid 720 g/kg	BBCH15	6	5	1 application par an toutes spécialités contenant du clopyralid confondues. Application possible à partir du 15 février et jusqu'à ce que les boutons soient visibles. 10 °C < T °C < 25 °C (optimum 15 °C). Hygrométrie > 60 %. Adjuvant avec de l'huile végétale. Dose : 85 à 120 g/ha pour des légumineuses ; 140 (jeunes matricaires) à 174 g/ha pour des dicots. Délai à la pluie : 4 h.										240 €/kg		
<b>MOZZAR</b> BELKAR	Haloxifen-méthyl 10 g/l + Piorolame 48 g/l	BBCH 30	24	5	Une application à 0,5 l/ha tous les 3 ans entre 6 F et C1 ou 2 applications à 0,25 l/ha tous les 3 ans entre 2 F et C1 avec un intervalle minimum de 14 jours entre ces deux applications. Ne pas appliquer du piorolame plus d'1 an /3. Ne pas dépasser la dose de 0,5 l/ha par cycle cultural. Une dose supérieure à 0,3 l/ha sensibilise le colza au froid. Utilisation possible dès 2 °C. Délai à la pluie : 1 h. N'est pas sélectif des plantes compagnes (légumineuses). Ne pas appliquer après reprise de végétation (phytotoxicité).										144 €/l (36 € à 0,25 l)		
<b>FOX</b>	Bifenox 480 g/l	BBCH 17	6	5	Application de 3 à 7 feuilles. 1 application par an. DVP : 5 m. Interdit de contact, efficace sur jeunes adventices. Appliquer sur feuillage sec, en bon état végétatif. Eviter avant un risque de gel.										20 €/l		
<b>IELO</b> YAGO, BIWX, DITOP	Aminopyralide 5,27 g/l + Propyzamide 500 g/l	BBCH 18 et 31/01	48	5	1 application par an. Application début novembre. Ne pas appliquer avant le stade 4 feuilles. Sols humides nécessaires pour une bonne efficacité anti-graminées. Délai à la pluie : 1 h.										35 €/l		
<b>NOVALL</b> ALBEDO, RAPSAN TDI	Métaazachlore 400 g/l + Quinmérac 100 g/l	BBCH16	48	5	Ne pas dépasser le stade 2 feuilles des adventices en application de post levée. Ne pas dépasser 750 g/ha de métaazachlore sur une période de 4 ans ou 500 g/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Ne pas appliquer sur une parcelle comportant une bétairie référencée. Ne pas appliquer du quinmérac plus d'une fois tous les deux ans sur la même parcelle. Interdit sur sols artificiellement drainés avec plus de 45 % d'argile. DVP : 5 m.										32 €/l		
<b>SPRINGBOK</b> LOGIX	Diméthénamide-p 200 g/l + Métaazachlore 200 g/l	BBCH16	48	5	Ne pas dépasser 750 g/ha de métaazachlore sur une période de 4 ans ou 500 g/ha sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Ne pas appliquer sur une parcelle comportant une bétairie référencée. Ne pas appliquer SPRINGBOK ou toute autre spécialité contenant du DMTA-P plus d'une fois tous les 2 ans sur la même parcelle.										22 €/l		
<b>TANARIS</b> SOLANIS	Diméthénamide-p 333 g/l + Quinmérac 167 g/l	BBCH 18	48	5	Ne pas appliquer tout autre produit contenant du diméthénamide-P ou du quinmérac dans les 2 ans. Interdit sur sols artificiellement drainés avec plus de 45 % d'argile.										40 €/l		

Pour les parcelles non désherbées, les spécialités à modes d'action racinaires pourront être positionnées aussi bien en prélevée qu'en postlevée du colza **avant les pluies annoncées** : **BANDONEON, BUTISAN S, Sultan, ALABAMA, ANITOP, Novall, Springbok, TANARIS,**

- **MOZZAR** utilisable à partir du stade 2-3 feuilles à 0.25 l/ha max et à partir du stade 5 feuilles à 0.5 l/ha.
- **FOX, CALLISTO, IELO** à positionner plutôt à partir de fin septembre jusqu'à fin novembre
- **clopyralid** n'est réglementairement utilisable qu'au printemps (efficace sur matricaire, laiteron, chardon et légumineuses).
- Voir les spectres des herbicides de postlevée : <https://www.terresinovia.fr/-/les-solutions-de-postlevee-sur-colza>
- Voir les solutions sur adventices difficiles : <https://www.terresinovia.fr/-/gestion-des-adventices-difficiles-en-colza-ammi-majus-gaillet-gratteron-chardon-marie-bleuet-erodium>

## Dés herbage des colzas associés :



Post semis Prélevée	Post levée précoce 1-2 feuilles	A partir de 3 feuilles	Post levée tardive 6-8 feuilles et plus	Sélectivité						
				Trèfles	Luzerne Lotier	Fenugrec Gesse	Féverole Vesce	Lentilles		
<b>Faible pression adventices</b>										
NOVALL 0,8 à 1 l	o u NOVALL 0,8 à 1 l									
	BANDONEON 0,75 à 1 l	BANDONEON 0,5 à 0,8 l								
		FOX 1 l								
	SPRINGBOK 1,5 l ou NOVALL 1,25 l ou ALABAMA 1,5 l									
		SPRINGBOK 1,5 l ou NOVALL 1,25 l ou ALABAMA 1,5 l								
<b>Forte pression adventices</b>										
<b>→ Géraniums, gaillet</b>										
ALABAMA 1 l	NOVALL 0,5 à 0,75 l									
ALABAMA 1	ALABAMA 1									
<b>→ Gaillet, mouron, stellaire</b>										
BANDONEON 0,75 à 1 l	BANDONEON 0,5 à 0,8 l									
<b>HERBICIDES NON SELECTIFS : leur application détruira les légumineuses. Ne pas intervenir trop tôt pour permettre au couvert d'être efficace contre les ravageurs.</b>										
		MOZZAR 0,25 l								
			IELO 1,2 à 1,5 l							
			LONTREL SG 0,1 à 0,174 kg + H							

Légende :

■ Bonne sélectivité

■ Sélectivité moyenne

■ Pas de sélectivité

Sources : Terres Inovia, Chambre d'agriculture 58, Jouffray-Drillaud, BASF

## Limaces

Surveiller les parcelles en ACS avec présence de végétation. Des dégâts peuvent être observés.



## Insectes – petites altises

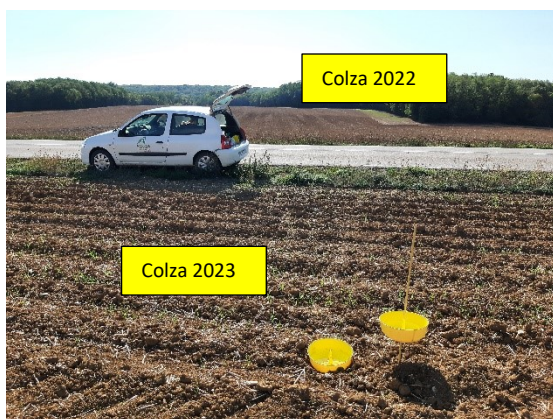
**La situation vis-à-vis des petites altises (altises des crucifères) reste plutôt calme.** On note toutefois un regain d'activité dans les zones concernées.

Ces insectes sont repérables dans les cultures assez facilement en pleine journée, **le long des anciens colzas.**

**Les attaques sont ponctuelles et ne concernent pas toutes les parcelles.**

Dans cette même parcelle

Les petites altises sont présentes dans la partie du colza 2023 à côté d'un ancien colza 2022 de l'autre côté de la route



Aucune petite altise dans la partie du colza 2023 éloigné de l'ancien colza 2022

Témoin sans insecticide

Le colza est détruit par endroit



L'application de 2 insecticides a permis de sauver le colza !

Le colza est sauvé lorsqu'il a 3-4 feuilles  
Continuer la surveillance sur les colzas à 1-2 feuilles



Partie qui a déjà reçu 2 insecticides, l'insecticide n'était pas utile dans cette partie.



## Conseil

Surveillez les petites altises sur les petits colzas (levée à 3 feuilles) à côté des anciens colzas.

Contrairement à la grosse altise qui est à traiter à la tombée de la nuit, la petite altise est à traiter en pleine journée si absence de vent et bonne hygrométrie. Sinon, traitement à réaliser plutôt le matin (hygro > 80%) pour ne pas que les gouttelettes se volatilisent.

Lorsque le colza est plus développé (4 feuilles), le risque est terminé.

Un traitement sur la bordure du colza en cours de levée et sur les repousses contiguës (si elles sont toujours présentes) suffit souvent.

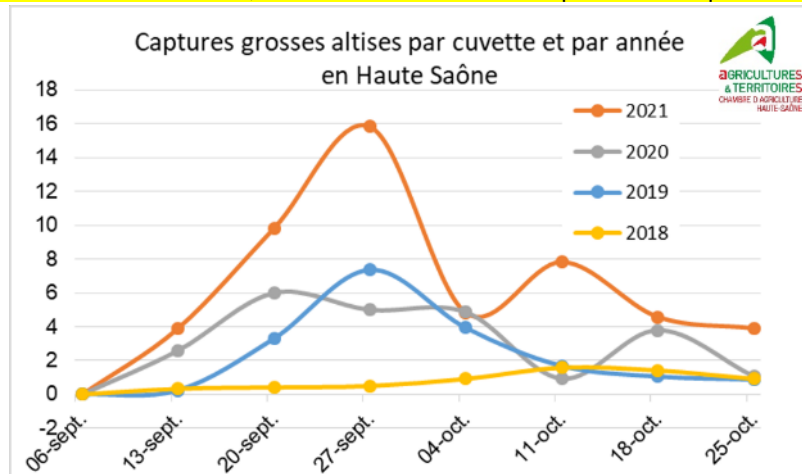
Les *petites altises* ne sont pas résistantes aux insecticides. Un second, voire troisième traitement est parfois nécessaire en cas de recolonisation du colza.

## Insectes – grosses altises

Aucune capture dans notre réseau d'observations.

Les premières captures pourraient être observées la semaine prochaine. Le rafraîchissement annoncé cette semaine pourrait stimuler leur émergence.

Ces 4 dernières années, le vol a débuté vers la mi-septembre et le pic de vol est atteint vers la fin septembre.



### Comment lutter contre la grosse altise ?

En Haute-Saône, comme dans le reste de la région, les populations de grosses altises sont **très** résistantes aux pyréthrinoïdes.

- Comme nous le répétons depuis très nombreuses années, **si le colza est bien développé (> 4 feuilles)** au moment du vol de grosses altises et de charançons du bourgeon terminal, inutile d'intervenir contre ces insectes. Donc si votre colza a plus de 4 feuilles dès la mi-septembre, **aucun insecticide à prévoir**.
- **Si le colza est plus petit (< 2 - 3 feuilles)**, il risque de se faire dévorer par les adultes de grosses altises comme on a pu l'observer à l'automne 2021 dans les secteurs où la pression était élevée. Les insecticides à base de pyréthrinoïdes sont maintenant inefficaces contre les grosses altises. Seul le BORAVI est encore efficace contre ce coléoptère.

Pour celles et ceux qui ont encore des stocks de BORAVI, vous pourrez les utiliser sur petits colzas. La date buttoir d'utilisation du BORAVI est fixée au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour celles et ceux qui n'ont plus de BORAVI à disposition, inutile d'intervenir. **Les autres insecticides sur le marché n'auront aucune efficacité ! Il ne reste qu'à espérer que le vol ne soit pas trop important...**

- Pour lutter contre les **larves** de grosses altises, le nouveau produit MINECTO GOLD sera autorisé provisoirement en remplacement du produit BORAVI. [Voir le lien vers le site Terres Inovia](#). A suivre dans les prochains bulletins.

**Pour le colza, quand la météo va, tout va. A posteriori, tous les insecticides appliqués à l'automne contre la grosse altise n'ont servi strictement à rien !**



## Insectes – autres

On observe ci et là des pertes de pieds ou des morsures qui peuvent être attribuables à divers insectes ou limaces.

On assiste comme tous les étés caniculaires à des invasions larves de [punaise](#) (voir photo ci-dessous). Ces larves sont minuscules et mesurent 1 à 2 mm.



La punaise est un insecte piqueur suceur qui provoque le dessèchement et la mort des plantules de colza. Aucun moyen de lutte chimique n'est efficace. Des ressemis ont été réalisés.







## Stade et état des cultures

Les ensilages se poursuivent. Les premières récoltes en grain ont eu lieu fin août.

Les maïs ont extrêmement souffert de la sécheresse, les volumes sont faibles et les rendements grains seront mauvais à moyens...

*Maïs récolté en grain – 15% H2O*



*Les sangliers massacrent les maïs ! Le sorgho sans épi ressemé en juin (en arrière-plan) n'a pas été massacré par les sangliers.*




*Maïs population = maïs à faible coût de production à mettre dans la gueule des vaches ou des méthas*






## Dates de récolte

### Simulation au 30/08/2022

 <b>AGRICULTURES &amp; TERRITOIRES</b> CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-SAONE	<b>Semis du 20/04/2022</b>	Date approximative de récolte <b>ensilage – indice 350</b> 1600°C base 6	Date approximative de récolte <b>ensilage – indice 500</b> 1800°C base 6	Date approximative de récolte <b>grain – indice 350</b> 1840°C base 6
	<b>Chargey les Gray</b>	14/08	28/08	04/09
	<b>Villersexel</b>	17/08	05/09	10/09

### Simulation au 30/08/2022

 <b>AGRICULTURES &amp; TERRITOIRES</b> CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-SAONE	<b>Semis du 01/06/2022</b> <b>derrière météo</b>	Date approximative de récolte <b>ensilage – indice 250</b> 1420°C base 6	Date approximative de récolte <b>ensilage – indice 350</b> 1600°C base 6	Date approximative de récolte <b>grain – indice 250</b> 1700°C base 6
	<b>Villersexel</b>	05/09	22/09	1/10

## Quel prix pour l'achat de maïs sur pied ?

### Paramètres pris en compte pour l'année 2022 :

- **PMG faible de 250g**
- **Frais de séchage faibles de 10 euros / tonne**
- **2 euros / unité P et K pour le calcul de la valeur ferti des cannes**
- **Prix de vente maïs grain = 270 euros / tonne**

### Tableau récapitulatif des estimations des coûts

Nombre de grains /m²	1350	1600	2000	2500	3000	3500	4000
<b>Estimation du Rendement</b>							
pmg	250	250	250	250	250	250	250
Rendement grain estimé à partir du nbre de grains /m² (qulha à 15% d'humidité – PMG approximatif de 250)	33,75	40	50	62,5	75	87,5	100
Tonnage de matière verte (maïs à 32 % ms)	24	30	35	39,1	46,9	53,1	59,4
Tonnage en matière sèche par ha	7,7	9,6	11,0	12,5	15,0	17,0	19,0
<b>Estimation du prix pour l'acheteur</b>							
Produit de la vente à 27 euros/tq	911,25	1080	1350	1687,5	2025	2362,5	2700
- Frais de séchage non engagé par le vendeur (15% H2O) – 10 euros / tonne	33,75	40	50	62,5	75	87,5	100
- Frais de récolte, broyage et transport non engagé par le vendeur	140	145	150	155	160	165	170
+ Valeur fertilisante et organique des cannes perdue par le vendeur = valeur ensilage – valeur grain	168	215	237	257	308	342	378
= Valeur de la parcelle grain	906	1110	1387	1727	2098	2452	2808
<b>Valeur de la tonne de matière brute (euros/tonne)</b>	38	37	40	44	45	46	47
<b>Valeur de la tonne de matière sèche (euros/tonne)</b>	118	116	126	138	140	144	148

Pour un prix de vente du maïs grain à **270 euros / tonne**, le prix de vente sur pied est d'environ **140 euros par tonne de MS** ou **45 euros par tonne de matière verte** à 32% de matière sèche.

Le prix à la tonne a été multiplié par 1.5 par rapport à 2021 !

Pour un prix de vente du maïs grain à **330 euros / tonne**, le prix à la tonne est multiplié par 2 par rapport à 2021.



## Stade et état des cultures

Les sojas mûrissent. Les récoltes ont débuté.

*Variété I Pallador semée mi-avril – photo du 25/08...*



*...photo du 05/09*



*Soja récolté*



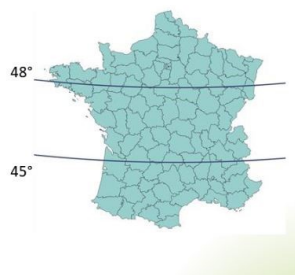
*Comme toutes les années sèches et chaudes, les gousses éclatent ! Surveillez les parcelles !*






## Calcul des dates de récolte à partir de la date de semis :


	$\Sigma^{\circ}\text{C.j}$ (base 6) semis – maturité (R8)		
	Latitude < 45°	Latitude entre 45° et 48°	Latitude > 48°
Groupe II	2100	2100	-
Groupe I	2000	2000	-
Groupe 0	1950	1850	-
Groupe 00	1700	1700	1600
Groupe 000	-	1600	1550



### Simulation au 30/08/2022

 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-SAÛNE	Semis du	Pallador – groupe I 2000°C base 6	ES MENTOR – groupe 00 1700°C base 6	SIRELIA – groupe 000 1600°C base 6	
	20/04/2022				
	Chargey les Gray		14/09	21/08	14/08
Villersexel		20/09	28/08	20/08	

### Simulation au 30/08/2022

 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-SAÛNE	Semis du	Pallador – groupe I 2000°C base 6	ES MENTOR – groupe 00 1700°C base 6	SIRELIA – groupe 000 1600°C base 6	
	01/06/2022				
	Villersexel		Après le 15/10	01/10	04/09



## TOURNESOL

### Stade et état des cultures

Pour la récolte, Voir les conseils de Terres Inovia ([cliquez](#)).



Stade optimal de récolte



Le dos du capitule vire du jaune au brun. Les feuilles de la base et du milieu de la tige sont sèches. Quelques feuilles hautes sont encore un peu vertes. Les fleurons tombent d'eux-mêmes. La tige devient beige clair.



## Cultures dérobées

*Comme pour les couverts, l'été 2022 sec et chaud n'est pas favorable aux doubles cultures...  
Sauf peut-être quelques tournesols...*

*Tournesols semés fin juin après récolte d'orge d'hiver*



*Ces tournesols sont les seules cultures en fleur avec la luzerne à une époque où les fleurs se font plus rares. Les abeilles en profitent !*





*Sojas dérochés semés fin juin. Le potentiel est plutôt faible.*



*Maïs déroché*



*L'enracinement superficiel a pénalisé ce maïs*



## Dates de récolte des cultures semées au 1<sup>er</sup> juillet

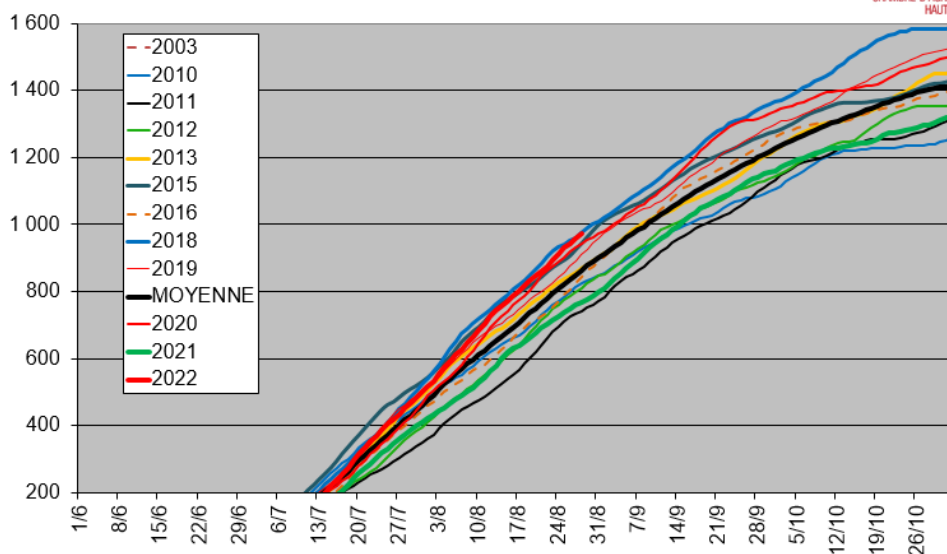
Simulation au 30/08/2022

L'été 2022 a été chaud, du niveau de 2018. Les températures étaient donc idéales pour produire des cultures dérobées mais le facteur limitant a été le manque d'eau !

Pour produire un tournesol précoce, un soja précoce ou maïs ensilage à petit indice semés au 1<sup>er</sup> juillet, il faut environ 1500 °C base 6. Ce cumul de températures devrait être atteint aux alentours du 15/10.

Pour produire un maïs précoce en grain semé au 1<sup>er</sup> juillet, il faut 1700 °C base 6. Ce cumul de températures devrait être atteint en novembre. Le recours au séchage sera indispensable.

Somme des températures base 6-30 calculées depuis le 1<sup>er</sup> juillet  
(données Météo France)  
Station CHARGEY LES GRAY







## COUVERTS, CIVE, Luzerne , trèfle, foin

### Luzerne

Les semis peuvent être réalisés jusqu'au 15-20 septembre.

*Luzerne implantée fin juin après orge d'hiver – les semis de luzerne à cette date réussissent toujours. Elle a résisté à la chaleur et à la sécheresse !! – photo Damien GRANDMOUGIN agriculteur*



### Trèfle

*Beau couvert de trèfle violet !*

*Il a été implanté en mars par semis à la volée dans le blé.*







## Ambrosies



Surveillez vos parcelles de soja, tournesol, maïs. Les ambrosies sont visibles, en pleine émission de pollen et doivent être exportées par arrachage manuel avant qu'elles ne disséminent leurs graines...

*Photos 29/08/2022 – Ambrosies dans du soja – à détruire avant qu'elles ne disséminent leurs graines*

*Photos 29/08/2022 – Armoise - Ambrosies et chénopode dans du soja*







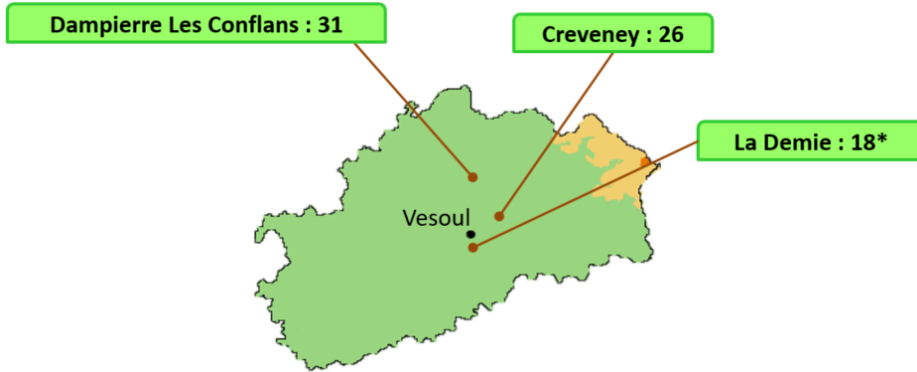
# Le coin de l'herbe

La croissance d'herbe repart !

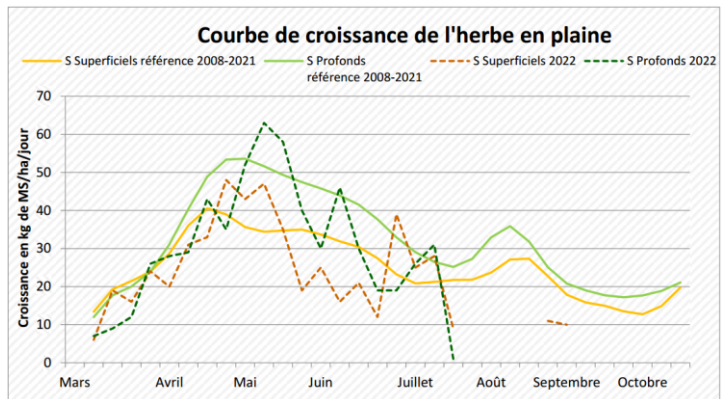
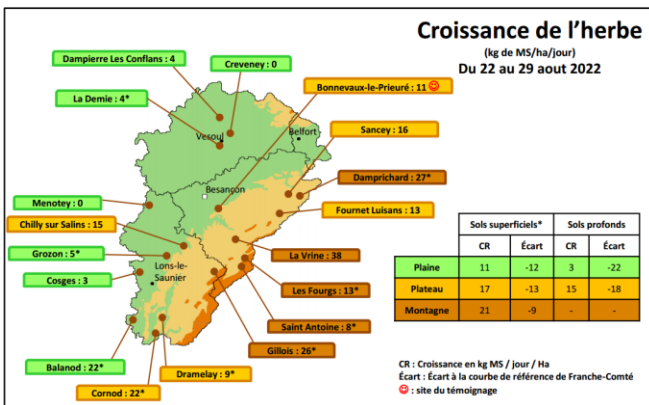
Croissances d'herbe de cette semaine sur les sites mesurés par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône :

**Croissance du 29 août au 5 sept 2022  
en kg MS / jour / ha**

\*croissance sur sol superficiel



Météo de l'herbe de la semaine dernière :



En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2022.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté !

Retrouvez le 22<sup>ème</sup> épisode sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Cette semaine Florian Anselme est avec Patrice Pierre pour vous conseiller sur la décision à prendre sur les prairies qui ont souffert de la sécheresse !

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – [margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr](mailto:margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr)

Franche-Comté  
**Groupe Herbe**

Votre rendez-vous herb'domadaire !

**Radio "Prairies"**  
La radio qui vous parle d'herbe !

Saison 2

AGRI  
FRANCHE-COMTÉ  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ET DE PÊCHERIE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



## Est-il encore temps de semer des couverts avec légumineuses ?

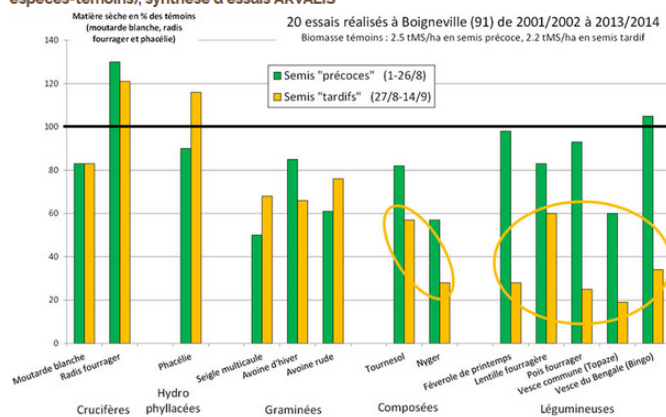
En fin de printemps, les prix élevés des engrais azotés incitaient à inclure des légumineuses dans la composition des couverts d'interculture, pour bénéficier de leur effet azote. Qu'en est-il à ce jour avec le manque d'eau ?

Alors que la sécheresse sévit, **le prix du gaz atteint des sommets, ce qui renchérit encore le prix de l'ammonitrate** et amène certains fournisseurs à mettre à l'arrêt certaines capacités de production. Faute d'eau, certains agriculteurs ont retardé leur semis de couverts d'interculture.

### Les couverts avec légumineuses se sèment généralement avant le 15 août

Pour espérer obtenir un développement significatif, il est en cette fin août presque partout trop tard pour semer des couverts de légumineuses. Cela s'entend même avec des pluies annoncées rapidement ou une vingtaine de millimètres déjà tombés. Deux phénomènes sont en cause : la diminution de la durée des jours (photopériode) et l'impossibilité d'atteindre pendant l'hiver une somme de température suffisante pour produire 2 à 4 t MS/ha avant destruction. Les couverts avec légumineuses se sèment avant mi-août. Il en est de même pour les espèces fortement gélives, comme le tournesol ou le niger (figure 1). Dans la majorité des situations, semer aujourd'hui des couverts prévus post-moisson n'est ni techniquement justifié, ni économiquement rentable.

Figure 1 : Biomasse du couvert selon l'espèce et la date de semis (en pourcentage des espèces-témoins), synthèse d'essais ARVALIS



Les essais comparent des semis avant ou après le 26 août. Pour prendre une marge de sécurité, on recommande de semer les légumineuses au plus tard le 15 août en vue d'une production de biomasse pendant l'automne.

### Le quart Sud-Ouest est une exception

Une exception cependant : le grand quart sud-ouest de l'hexagone. Si la destruction du couvert est envisagée fin mars-début avril (culture suivante semée tardivement au printemps avec un travail du sol tardif ou du semis direct), il est possible de semer une association d'espèces jusqu'au 15-30 septembre, voire jusqu'au 15 octobre dans le Béarn. Dans ces conditions, les espèces doivent être adaptées pour croître l'automne et l'hiver sans geler, puis se développer très fortement en mars : céréale d'hiver et/ou phacélie associées à des légumineuses d'hiver de type féverole ou pois, voire trèfle incarnat.

#### DANS LE SUD-OUEST, QUEL EFFET AZOTE ESCOMPTABLE ?

En conditions favorables, ce type de couvert (tardif mais détruit également tardivement) peut produire jusqu'à 4-5 t MS/ha, voire parfois plus. Dans une synthèse de 15 essais réalisés avant mais, des associations « non légumineuse + légumineuse » ont produit 2,5 t MS/ha en moyenne. Ces couverts avaient absorbé 58 kg N/ha et leur effet fertilisant sur la culture suivante était de 31 kg N/ha. Des chiffres qui peuvent être plus élevés en cas de « gros » couvert.

### Que semer dans les autres situations ?

Ailleurs, la réussite d'un couvert avec légumineuses est devenue trop aléatoire, notamment pour des destructions entre novembre et février. Dans la mesure du possible, mieux vaut envisager un couvert moins coûteux. À cette date, il faut envisager des couverts vigoureux. Les crucifères (moutardes et radis) sont de très bons candidats pour produire rapidement de la biomasse entre septembre et novembre. Des biomasses de l'ordre de 2 t MS/ha sont encore envisageables, en cas de levées rapides (très dépendantes de l'état hydrique du sol et de la pluviométrie). La phacélie, le seigle ou l'avoine gardent de l'intérêt à ce jour.

Attention, ces recommandations sont agronomiques et doivent être modulées en fonction des situations réglementaires individuelles (directive Nitrates, SIE, etc.).

À noter que les conditions météorologiques exceptionnelles de l'année s'accompagnent de possibilités de **dérégulation de semis**, sans que cela ne soit générale pour autant.

### Le potentiel des couverts implantés est entamé

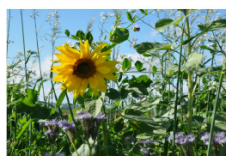
En juillet, la fraîcheur du sol a parfois permis de faire lever les couverts avant ou peu après la moisson. Depuis, ils se flétrissent et végètent (photo). Leur potentiel est entamé et un retour des pluies en septembre ne rattrapera que partiellement la situation. Cela n'est évidemment pas forcément le cas partout, certains secteurs ayant bénéficié de pluies orageuses localisées.



Jérôme LABREUCHE (ARVALIS - Institut du végétal) / Bénédicte REBENDENNE (Vivagri)



## - Le samedi 10/09 après midi



Samedi 10 septembre 2022 de 13h à 18h (entrée libre)  
 Les agriculteurs du Groupe T-Sols vous accueillent à la  
 Ferme du lycée - Rte de Bougnon, 70170 Port-sur-Saône  
 (Coordonnées GPS : 47.689525, 6.067687)

Découverte de l'Agriculture de Conservation des Sols, Visite de la ferme et ses ateliers,  
 Marché de producteurs, dégustation de produits labélisés "Au Coeur des Sols", ateliers  
 ludiques pour petits et grands...

VENEZ DÉCOUVRIR PRÈS DE CHEZ VOUS UNE NOUVELLE FAÇON DE  
 PRATIQUER L'AGRICULTURE. PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



Association pour la Formation et le Perfectionnement  
 des Agriculteurs et les Salariés de l'Agriculture



Direction le SOMMET DE L'ÉLEVAGE avec L'AFPASA

**MERCREDI 5 OCTOBRE 2022**

Transport + entrée = 60 €

Petit déjeuner offert

Pour vous inscrire, veuillez contacter l'AFPASA au 03 84 77 14 38

Programme du mercredi 5 octobre  
 54 événements programmés sur la journée dont ...

- Concours national Charolais
- Biosécurité : des solutions simples pour une maîtrise efficace de la santé du troupeau
- Concours Montbéliarde
- Concours Comtois
- Mais épis et herbe de qualité : les clés de réussite en bovins lait et viande
- PAC 2023 système de suivi des surfaces agricoles
- Projection du film RASCO
- Cap Protéines : cultiver sa prairie pour des fourrages riches en protéines
- Concours Equitrait Jeunes
- Concours national Hereford
- Présentation Highland

## En stage avec l'AFPASA.... A venir !

### PRIMO-CERTIPHYTO ET RENOUVELLEMENT : SESSION TEST

Nous vous proposons de renouveler votre Certiphyto en réalisant un Quiz de 30 questions en 1H30.

Vous serez accompagné par un conseiller en agronomie environnement de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et de notre chargée de formation Émeline BONTEMPS. Avant le Quiz final, un test blanc vous sera proposé pour vous exercer.

Le coût de la prestation s'élève à 90 euros TTC. Ce tarif comprend : la réalisation du test et les démarches administratives liées à l'obtention de votre Certiphyto.

Date : Lundi 12 septembre 2022

Horaire : 13H30

Lieu : Maison des agriculteurs de VESOUL

Responsable du stage : Émeline BONTEMPS



### TENDRE VERS L'AUTONOMIE, GRÂCE À LA MULTIPLICATION DES SEMENCES PRAIRIES

Dates : Mardi 7 juin, mercredi 14 et jeudi 15 septembre 2022

Lieux : Suisse et secteur VESOUL

Intervenants : Valérie Ramseyer, biologiste au bureau d'étude « Paysage et environnement » **Attention reste 2 places**

Christelle JAGER, Botaniste semence, Valorisation du patrimoine agricole pour une agriculture attractive et durable et sauvegarde des espèces prioritaires, Juliette GUESPIN, conseillère en agriculture biologique de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône et Michel DEHLON, conseiller animateur du développement local de la chambre d'agriculture Haute-Saône

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

### PHYTO-AROMA : SOIN DES ANIMAUX PAR LES METHODES ALTERNATIVES

Dates : Vendredi 7 et vendredi 14 octobre 2022

Lieu : secteur VESOUL

Intervenant : Florence LARDET

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

### LE PLAN STRATEGIQUE NATIONAL (PSN) ANTICIPER LA PAC 2023-2027

Date : Jeudi 20 octobre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Pierric TARIN, conseiller PAC de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône.

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

### HVE, HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE, S'ENGAGER DANS LA CERTIFICATION

Dates : mardi 11 octobre et jeudi 17 novembre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Pierric TARIN, conseiller de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône.

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

### REUSSIR SA CONVERSION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, TECHNIQUEMENT ET ECONOMIQUEMENT

Dates : Lundi 17 octobre, jeudi 27 octobre et mardi 15 novembre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenants : Patrice COTE, Marion CHUROUT et Juliette GUESPIN, conseillers en Agriculture Biologique de Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, et Blaise OUDIN, conseiller au CER FRANCE

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

### CAPTAV : CERTIFICAT D'APTITUDE AU TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

Dates : Mardi 6 décembre, mercredi 7 décembre et jeudi 8 décembre 2022

Lieu : VESOUL (70)

Intervenant : Pierre BERRECHET, de l'institut de l'élevage

Responsable du stage : Christelle DEPLANTE

**Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles.**

Toutes nos formations sont consultables sur notre site internet [www.afpasa70.fr](http://www.afpasa70.fr) (programmes, tarifs et conditions générales envoyés sur demande) Rejoignez-nous sur notre page Facebook : Afpasa Vesoul

Pour tous renseignements, s'adresser à :

**AFPASA**

Téléphone : 03.84.77.14.38 - Mail : [afpasa@haute-saone.chambagri.fr](mailto:afpasa@haute-saone.chambagri.fr)

Site : [www.afpasa70.fr](http://www.afpasa70.fr) / Facebook : Afpasa Vesoul

[Bulletin 06.09.2022](#)



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône  
17 quai Yves Barbier - BP 20189  
70004 VESOUL  
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

